



Berne, le 10 septembre 2008

Aux Gouvernements cantonaux

**Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture
Ouverture de la procédure de consultation**

Mesdames les Conseillères d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Le Conseil fédéral a chargé aujourd'hui le DFE d'ouvrir une procédure de consultation auprès des cantons, des partis politiques et des milieux concernés. Veuillez trouver, ci-joint, pour avis, le projet relatif à la constitution d'une réserve au bilan destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture. Dans la perspective du possible aboutissement du cycle de Doha à l'OMC et d'un accord de libre-échange avec l'UE dans le secteur agroalimentaire, il est prévu de constituer à titre temporaire une réserve au bilan du compte d'Etat, d'un montant correspondant aux recettes douanières perçues pour les produits agricoles et les denrées alimentaires importées au cours des années 2009 à 2016. Le projet comprend une proposition concernant un nouvel article de la loi sur l'agriculture et un rapport explicatif. Le Conseil fédéral a l'intention d'adopter début 2009 le message au Parlement.

Des exemplaires supplémentaires du dossier de consultation sont disponibles sous forme électronique à l'adresse Internet suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>. Le dossier de consultation, version papier, peut être commandé à l'Office fédéral des constructions et de la logistique, Distribution Publications, 3003 Berne, ou par Internet à l'adresse <http://www.bundespublikationen.ch/>.

La procédure de consultation prendra fin **le 21 novembre 2008**.

Veuillez faire parvenir votre prise de position à l'adresse suivante: Département fédéral de l'économie, Palais fédéral Est, 3003 Berne ou à l'adresse e-mail kanzlei@gs-evd.admin.ch.

D'avance, nous vous remercions de votre participation et vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes:

- Projet mis en consultation et rapport explicatif
- Liste des organisations consultées